

COMPTE RENDU

RENCONTRE DE TRAVAIL PRÉPARATOIRE AUX AUDIENCES PUBLIQUES PORTANT SUR LA DEMANDE DE MODIFICATION DU PROJET MINIER BLACKROCK

(Adopté)

DATE : Le 8 novembre 2018

ENDROIT : Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est
Salle 7A

ÉTAIENT PRÉSENTS :

COMEX

Suzann Méthot, présidente
Daniel Berrouard
Robert Joly

Brian Craik

John Paul Murdoch (téléphone)

Analystes au projet :

Secrétaire exécutive :

Métaux BlackRock inc.

Jean Rainville, Président et chef de la direction
Jacqueline Leroux, Vice-présidente environnement
Pierre Cossette, Vice-président affaires juridiques et
corporatives
Yves Desrosiers, Vice-président opérations, mine et
concentrateur
Alexandre Meterissian, Affaires gouvernementales
(téléphone)
Richard St-Jean, Directeur général (téléphone)
Nichèle Compartino, Consultante en communication
(téléphone)

Marie-Lou Coulombe (MELCC)
Lucas Del Vecchio (GNC)

Vanessa Chalifour

1) DÉBUT DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour proposé est le suivant :

- Introduction de la présidente du COMEX
 - Mise à jour sur l'analyse du projet par le COMEX
 - Annonce des audiences publiques / Déclenchement de la période de 30 jours
- Introduction du promoteur
 - État de la préparation du promoteur en vue des audiences publiques
- Déroulement des audiences publiques
- Post audiences
- Diffusion de la documentation produite par le promoteur

2) INTRODUCTION DE LA PRÉSIDENTE COMEX

L'analyse à ce jour du dossier par le COMEX, en consultation avec différents ministères et organismes, démontre que les informations reliées à la demande de modification du CA global transmises par le promoteur de même que la tenue d'une série de sessions d'information et d'échanges déjà initiées entre le promoteur et les parties prenantes locales, réunissent les conditions permettant la tenue d'audiences publiques. Nonobstant ce qui précède, le COMEX souligne l'importance de fournir à l'adresse du public et en prévision des audiences un résumé portant sur l'ensemble du projet en précisant tous les engagements pris par le promoteur depuis l'émission du CA global de même que les modifications qui font l'objet de la demande de modification.

La période de 30 jours avant la tenue des audiences publiques a donc été déclenchée. Les audiences publiques sur le projet minier BlackRock auront lieu en soirée le 3 décembre 2018 à Chibougamau et en après-midi et en soirée le 4 décembre 2018 dans la communauté crie d'Oujé-Bougoumou. L'annonce publique de la tenue des audiences publiques a été publiée sur le site web du COMEX ainsi que sur les réseaux sociaux et dans divers médias locaux (journaux, radios).

Le COMEX tient à ce que le processus d'audience publique soit crédible et transparent. Ainsi, tous les documents en lien avec le présent projet sont disponibles sur son site web pour consultation.

Le promoteur est invité à rendre également disponibles auprès du public pour consultation lors des audiences publiques les documents reliés à son projet.

2) INTRODUCTION DU PROMOTEUR

Métaux BlackRock inc. a initié quelques séances d'information et de consultation dans la communauté crie d'Oujé-Bougoumou. Le leadership, la famille principalement impactée de même que la population est informée du projet minier et des modifications qui ont été apportées au projet (la dernière séance avec la population a eu lieu le 7 novembre 2018 et des « focus groups » sont prévus dans la semaine du 12 novembre 2018).

Des rencontres avec différents comités (Jamésien, comité d'implantation de l'entente sur les répercussions et avantages) sont tenues sur une base régulière.

3) DÉROULEMENT DES AUDIENCES PUBLIQUES

Voici le déroulement envisagé pour les deux séances d'audiences publiques :

- Prière faite par un aîné (Oujé-Bougoumou)
- Ouverture de l'audience publique, mot de la présidente et présentation du COMEX, des membres et du mandat
- Mot de bienvenue du Chef ou de la Mairesse
- Présentation du projet par le promoteur
- Période de questions d'éclaircissement par le public et le COMEX
- Pause
- Présentation des mémoires et commentaires par le public

La présentation de Métaux BlackRock inc. sur son projet sera d'une durée d'environ 30 minutes. Elle pourra être faite en français à Chibougamau et en anglais à Oujé-Bougoumou.

Le promoteur pourra afficher de l'information sur son projet et remettre de la documentation au public. À cet effet, une table est réservée pour le promoteur.

4) POST AUDIENCES

Le COMEX énonce l'importance d'éléments qui demeurent toujours à être fournis par le promoteur pour qu'il puisse être en mesure d'émettre éventuellement ses recommandations auprès de l'Administrateur provincial suivant les audiences publiques.

Le COMEX sera en mesure d'émettre une recommandation que lorsque tous les documents requis auront été déposés et analysés. Ainsi, il réitère l'importance pour le promoteur de fournir avec diligence une information complète et de qualité pour ainsi favoriser une émission tout aussi diligente de la recommandation du COMEX auprès de l'Administrateur provincial.

5) DIFFUSION DE LA DOCUMENTATION PRODUITE PAR LE PROMOTEUR

Métaux BlackRock inc. autorise le COMEX à publier les divers documents produits dans le cadre de l'évaluation environnementale du projet sur son site Internet à l'adresse suivante : <https://comexqc.ca/>.

Enfin, les répondants du promoteur lors des audiences publiques sont à confirmer par Métaux BlackRock inc. préalablement à la tenue des audiences publiques.